CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL **SESSION JUIN 2025**

TECHNICIEN D'ETUDE DU BATIMENT Option B: assistant en architecture (23005)

METROPOLE-MAYOTTE

<u>Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.</u>

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
	Epreuves d'enseignement général		
Français - U51		8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Lundi 12 mai 2025	14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E	2 : épreuve d'analyse et de projet architectural		
Analyse du dossier technique (*) Analyse d'un programme de construction - U21 (4h00)	Lundi 19 mai 2025	8 h - 9 h 9 h - 13 h	lecture écrite (BIM)
Analyse du dossier technique (*) Production de documents graphiques - U22 (6h00)	Mardi 20 mai 2025	8 h - 9 h 9 h - 15 h 30 (**)	lecture écrite (BIM)
Analyse du dossier technique (*) Elaboration d'éléments de présentation - U23 (4h00)	Vendredi 16 mai 2025	8 h - 9 h 9 h - 13 h	lecture écrite (BIM)
(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épr technique, support de ces cinq sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats p		ou E2 /U23, soit E3/U32 ou E3/U33, po	our analyser le dossier

^(**) pause obligatoire d'1/2 heure incluse.

Epreuve E3 : épreuve de communication et suivi de chantier				
Présentation d'une activité de suivi de chantier - U31 Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale	
Analyse du dossier technique (*) Suivi économique d'un projet - U32 (3h00) Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	Lundi 26 mai 2025	13 h - 14 h 14 h - 17 h	lecture pratique	
Analyse du dossier technique (*) Suivi de travaux - U33 (4h00) Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF	Mardi 27 mai 2025	13 h - 14 h 14 h - 18 h	lecture pratique	

^(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve qu'ils passeront en premier, soit E2/U21 ou E2/ U22 ou E2/U23, soit E3/U32 ou E3/U33, pour analyser le dossier technique, support de ces cinq sous-épreuves.

Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats présentant plusieurs sous-épreuves.

Epreuve facultative				
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale	

⁽¹⁾ La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	NON
---	-----

⁽²⁾ La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.